



Doit on payer la sacem pour les animations amicale laïque

Par **bonnefee**, le **25/09/2009** à **20:25**

Bonjour,
j'organise un salon d'artisanat "contes et légendes celtes", dont les bénéfices sont pour les enfants de l'école....
j'aimerais passer un fond musical celtes ou sur le thème..
pour ce genre d'animation doit-on payer des droits à la sacem?
bonnefee